

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 24 septembre 2010
(convocation du 13 septembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Association pour la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING)

Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux

au programme d'actions 2011 VILLES2.0

Convention / Décision / Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation de la FING

L'Association dite "Association pour la Fondation Internet Nouvelle Génération" (FING) a été fondée le 30 décembre 1999. Elle développe, dans l'intérêt de la collectivité et de la science, une coopération interdisciplinaire étroite entre chercheurs de nombreuses disciplines (Sciences humaines et sociales, STIC), acteurs publics, privés et associatifs pour l'anticipation et l'appropriation des transformations portées par l'internet d'aujourd'hui et de demain.

L'association FING a pour buts principaux :

- d'explorer le potentiel transformateur des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les réponses nouvelles qu'elles permettent d'imaginer aux besoins collectifs de la société,
- d'aider les acteurs sociaux, institutionnels, économiques et le grand public à comprendre et s'approprier les nouvelles technologies, à en anticiper et en débattre les conséquences,
- de créer les conditions dans lesquelles ces technologies peuvent contribuer à augmenter la capacité innovatrice du tissu économique, des institutions et de toute la société,
- et à développer les moyens scientifiques, technologiques, logistiques, méthodologiques et sociaux existants ou à venir à ce fins.

En particulier, la FING mène le programme national « Réutilisation des Données Publiques », visant à promouvoir le développement de l'Opération Data parmi les collectivités territoriales.

Enjeux de l'Opération Data

"L'enjeu du partage des données publiques:

Apparu en 2007, le mouvement "*Open Data*" souhaite que les données publiques soient rendues accessibles, réutilisables et sans restriction d'usage. A l'origine de cette démarche, il y a la conviction que l'ouverture des données publiques peut être source d'importants atouts économiques et sociaux. Rendre disponible des données géographiques, budgétaires, sociales dans un format permettant leur réutilisation, permet d'améliorer la qualité des services et de créer de la croissance économique.

Les Etats-Unis et le Royaume-Uni se sont officiellement lancés depuis 2009 dans l'Open Data à travers le recensement de toutes les données disponibles et le lancement de deux portails www.data.gov et www.data.gov.uk. Ces portails donnent accès à un ensemble de données collectées et sont alimentées par le gouvernement et les agences publiques. Depuis ce mouvement a essaimé et on peut trouver des données gouvernementales au Canada, au Royaume-Uni, en Norvège. En France, la ville de Rennes est, pour l'instant, l'exemple le plus avancé d'initiative Open data.

Si la France reste aujourd'hui en retard par rapport à de nombreux pays, l'organisation du premier OpenDataCamp à Paris en décembre dernier illustre les avancées de l'Etat dans cette démarche. En effet, en dépit de cette situation, un virage en direction de l'ouverture a été décidé par les autorités et des projets européens voient le jour comme la directive européenne INSPIRE en 2007, dont la transposition française a été effective en juin 2010."

Une des méthodes envisagées pourrait être de laisser aux citoyens la possibilité d'exprimer eux-mêmes leur créativité selon un modèle collaboratif. A titre d'exemple, plusieurs villes américaines ont décidé que l'ouverture des données municipales passait obligatoirement par la fourniture d'interfaces de programmation (API) qui permet à des citoyens de concevoir des applications utilisant les données municipales (application permettant de signaler des problèmes urbains nécessitant une maintenance, etc).

Cette méthode concentre plusieurs avantages : d'une part, la municipalité se recentre sur son rôle de gestion et d'animation de la ville, d'autre part, les citoyens se sentent investis et deviennent des acteurs, à part entière, de la vie politique. De fait, la qualité de la relation politique performe car l'engagement des citoyens est plus important et les administrations et élus sont incités à mieux justifier leur action.

Pour autant, la question de la publication des données est source de multiples débats :

- la question de la maîtrise par l'utilisateur : que montre t-on à qui ? Qui utilise mes données et pour quels usages ?
- la question de l'anonymat ;
- une ligne de tension de plus en plus prégnante entre liberté/ouverture et protection de la vie privée.

Le programme de partage des données publiques sera mis en œuvre par la CUB en partenariat avec la Région Aquitaine. Les deux collectivités seront accompagnées par la FING et l'AEC qui organiseront une série d'ateliers dans le cadre du programme RDPU de la FING pour l'année 2011.

La Communauté Urbaine de Bordeaux est en train de se doter d'une stratégie de développement numérique visant à promouvoir l'innovation sur le territoire urbain, à soutenir le développement économique des entreprises, et à associer les collectivités et les citoyens à la définition et la mise en œuvre des solutions les mieux à même de répondre à leurs propres besoins. Le partage des données publiques en constitue un axe fort.

Programme d'actions pour l'année 2011

Le programme d'action proposée à la Communauté Urbaine de Bordeaux nécessite une proximité avec les acteurs locaux et une permanence de liens avec le territoire (réactivité, connaissance intime du contexte local). Il a aussi pour vocation de fédérer, animer et transmettre des méthodes de soutien de l'innovation ouverte à l'ensemble des forces vives du territoire. Cette ambition passe donc nécessairement par l'établissement de partenariats, la mise en réseau et un partage des initiatives et des travaux avec la plus grande diversité des acteurs locaux (CUB, Région Aquitaine, A.E.C...).

La FING propose de mener dans la Communauté Urbaine les actions suivantes :

- 1 / Animation d'un Forum Villes2.0 (rencontres, animation, accompagnement à l'émergence de projets innovants urbains),
- 2/ Participation au programme national CitéLabo rassemblant des territoires les plus innovants en matière de services urbains et de soutien à l'innovation ouverte (mise en réseau, partage de la veille et des expériences, accélération d'idées, collaboration sur des projets communs),
- 3/ Expérimentation pilote du projet « Réutilisation des Données Publiques » visant à promouvoir, valider et valoriser la mise à disposition des données publiques auprès des acteurs économiques, associatifs et citoyens.

Les actions proposées par la FING rencontrent donc les axes d'intervention prioritaires de la Communauté Urbaine, en apportant de nombreux avantages liés à l'antériorité du programme d'action VILLES2.0, ainsi que l'expertise et l'expérience extérieures au territoire, la capacité à relayer au niveau national et international.

La communication est assurée par des moyens variés : Web (site FING et média de veille de la FING ayant une grande fréquentation, réseau social FING), Relations Publiques (TV, radio, presse), manifestations publiques (LIFT...).

Pendant toute la durée de la présente convention (année 2011), la FING basera un chef de projet sur place.

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Charges		Ressources propres	102 538
-Achats <i>(frais d'organisation et de communication pour mise en place des ateliers et des expérimentations)</i>	24 561	Subventions :	
		Etat – DGIS	40 000
-Prestations de services <i>(sous-traitance, appel de prestataires et externes pour leur expertise : juriste, économiste, designer, consultant)</i>	37 998	<i>(Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services)</i>	
		Région	20 000
Autres services extérieurs		CUB	54 000
Publicité	4 000	Sponsors privés	35 000
Déplacements, missions	14 000	<i>(des entreprises en cours de démarchage : SNCF, la Poste, les Pages Jaunes, Kéolis)</i>	
Charges de personnel			
Salaires et charges	142 793		
Frais généraux	28 186		
TOTAL	251 538		251 538

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'Association FING à hauteur de 54 000 €TTC pour un budget subventionnable de 251 538 €TTC justifie pleinement de par ses actions à la stratégie de développement numérique de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

DECIDE

Article 1 :

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 54 000 €TTC est attribuée à l'association pour la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) pour l'année 2011.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec l'association FING, relative à l'attribution d'une subvention à hauteur de 54 000 €TTC sur un budget subventionnable de 251 538 €TTC pour le financement de son programme d'actions 2010.

Article 3 :

Les dépenses résultant de la présente convention sont imputées sur le chapitre 67, Article 6745, Fonction900, CRB D100

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 OCTOBRE 2010

PUBLIÉ LE : 14 OCTOBRE 2010

M. JEAN-JACQUES BENOIT